

PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS

Cologny, Fondation Martin Bodmer :

Le musée de la Fondation Martin Bodmer, inauguré à l'automne 2003 sur les hauteurs de Genève à Cologny, révélait au grand public la collection du bibliophile humaniste d'origine zurichoise. La fondation de droit privé créée peu avant la mort de Martin Bodmer en 1971, déjà réputée auprès des chercheurs, devenait ainsi accessible à tous.

Dans un bâtiment souterrain conçu par l'architecte Mario Botta, quelques centaines de pièces d'une qualité exceptionnelle tentent de refléter le projet d'un homme qui a rassemblé tout au long de sa vie plus de 150 000 documents liés à l'écriture. Argiles sumériens, papyrus antiques, manuscrits médiévaux, autographes d'auteurs, livres xylographiques, incunables ou éditions rares, mais aussi objets d'art du monde entier racontent les civilisations et les cultures des hommes à travers trois millénaires d'histoire.

Structurée autour de cinq piliers qui en forment l'ossature (la Bible, Homère, Dante, Shakespeare et Goethe), la collection aspire à être l'image d'une bibliothèque de la littérature universelle, comprise comme un véritable édifice spirituel.

L'ambition de Martin Bodmer aura été non de juxtaposer les ouvrages dans le but illusoire de rassembler un tout inaccessible, mais de suggérer un ensemble à partir des œuvres les plus représentatives à ses yeux.

Fribourg, Archives de l'Etat (AEF) :

Les Archives de l'Etat de Fribourg (AEF) sont une institution culturelle de l'Etat rattachée administrativement à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport et, au sein de celle-ci, au Service de la culture. Les AEF ont pour mission de rassembler, conserver, recenser et rendre accessibles au public les documents produits ou reçus par toutes les autorités, organes, services et établissements de l'Etat de Fribourg, documents qui présentent un intérêt comme source d'information et renseignement ou de preuve.

Fribourg, Bibliothèque cantonale et universitaire (BCUF) :

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (BCUF), fondée en 1848, se compose d'une bibliothèque centrale et de 21 bibliothèques décentralisées sises à l'Université. Au service de la population du canton de Fribourg et de la communauté universitaire, la BCUF contribue à l'épanouissement de la vie intellectuelle et culturelle. Elle fait partie du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO).

La BCUF a notamment pour but d'acquérir, de conserver et de rendre accessibles : - des livres, des périodiques et d'autres supports d'information nécessaires à la formation, à la culture, à l'enseignement universitaire et à la recherche scientifique ; - des documents appartenant au patrimoine culturel fribourgeois tels que manuscrits, imprimés, documents audiovisuels et fonds privés.

De plus, la BCUF assure l'application des règles sur le dépôt obligatoire des imprimés et des enregistrements destinés au public (« dépôt légal ») et tient à jour la « Bibliographie fribourgeoise ». Elle a aussi pour mission de contribuer au développement de la lecture publique.

Fribourg, Couvent des cordeliers :

Träger : Das «Schrift- und Dokumentationszentrum der Franziskaner-Konventualen in Freiburg» ist mit allen seinen Bestandteilen eine private Einrichtung in Trägerschaft des Konvents der Franziskaner-Konventualen in Freiburg. Es wird rechtlich vertreten durch den jeweiligen Guardian (Hausoberen), bei dem in allen Fällen die letztgültige Entscheidungsgewalt liegt. Der bestellte Leiter / die bestellte Leiterin des Zentrums handelt in seinem Namen.

Nutzerkreis : Das Zentrum dient in erster Linie internen Zwecken des Ordens der Franziskaner-Konventualen. Anderen Personen, die ein wissenschaftliches Anliegen haben oder sonst ein glaubhaftes Interesse nachweisen können, kann die Benutzung grundsätzlich und unentgeltlich zugestanden werden.

Archiv und Bibliothek müssen wegen dem Umbau des Konventsgebäudes Mitte 2012 geschlossen werden. Geplante Neueröffnung : Pfingsten 2013.

Genève, Bibliothèque de Genève (BGE) :

Née au 16^e siècle en même temps que l'Académie, dépendante aujourd'hui de l'administration municipale tout en ayant des liens forts avec l'Université, la Bibliothèque de Genève (BGE) réunit le patrimoine documentaire (texte et images fixes) du canton ; elle est notamment chargée du dépôt légal cantonal, dont l'origine remonte à une loi de 1539.

Erigée en bibliothèque publique en 1702, elle passe de la tutelle des pasteurs à celle d'une direction dans laquelle les laïcs (professeurs, savants de différentes disciplines) occupent une place de plus en plus importante. Les catalogues témoignent de l'accroissement régulier des collections : 720 ouvrages sont recensés en 1572, 1 200 en 1612, 4 000 en 1702, 15 000 en 1779 et plus de 70 000 en 1872, date à laquelle la bibliothèque déménage aux Bastions, dans le bâtiment qu'elle occupe aujourd'hui.

La BGE collecte depuis son origine des manuscrits, par la suite aussi des fonds d'archives privées, de nature intellectuelle et culturelle. Un bibliothécaire du 18^e siècle, Jean Senebier (1742-1809), publie en 1779 un *Catalogue raisonné des manuscrits conservés dans la Bibliothèque de la Ville et République de Genève* (chez Barthélemy Chirol, Genève).

En 1904 fut créé un « Département des manuscrits ». Le premier conservateur chargé spécifiquement de la conservation et de la gestion de ce type de documents, Léopold Micheli (1877-1910), bénéficiait d'une formation de l'Ecole des Chartes de Paris.

Aujourd'hui, le Département des manuscrits met l'accent sur plusieurs grands travaux : achèvement des catalogues de manuscrits médiévaux, traitement des fonds d'archives en attente, rétroconversion des inventaires d'archives privées pour les mettre en ligne dans la base de données *Odyssee*, programme de numérisation des documents souvent demandés.

Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU-L) :

L'Académie de Lausanne est fondée en 1537 par les autorités bernoises suite à leur conquête du Pays de Vaud. A la toute fin du XIXe siècle, la Bibliothèque de l'Académie devient officiellement Bibliothèque cantonale et universitaire. C'est en 1945, que la BCU-L établit en son sein le Département des manuscrits qui acquiert, conserve, met en valeur et rend disponible à la consultation un vaste ensemble de documents écrits, manuscrits ou dactylographiés. Quelques codex constituent la collection du Département des manuscrits aux côtés de plus de 500 fonds d'archives de personnalités marquantes du canton de Vaud et de Suisse Romande dans les domaines culturels et scientifiques. Le Département des manuscrits conserve en outre 15 000 pièces isolées, 2 000 cartes géographiques ainsi que plusieurs milliers de photographies.

Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire (BPU) :

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel a été constituée en 1788. Elle possède à la fois un secteur de recherche (fonds d'étude, archives privées et manuscrits, livres anciens, iconographie, périodiques, réserve neuchâteloise) et un espace de lecture publique en libre accès.

Afin de remplir ses multiples missions, la Bibliothèque possède un large éventail de collections. La plus importante d'entre elles, en tout cas par son nombre, se compose des quelque 600 000 ouvrages que compte le Fonds d'étude, touchant principalement au domaine des sciences humaines. A cela s'ajoutent les plus de 40 000 livres d'information et de culture générale, ainsi que les documents multimedia (DVD, CD-ROM, livres sonores) disponibles en libre accès en Lecture publique. Le tout mesuré en mètres de rayonnage représente une distance linéaire de plus de vingt-cinq kilomètres.

Porrentruy, Bibliothèque cantonale jurassienne (BiCJ) :

Le fonds ancien de la Bibliothèque cantonale jurassienne constitue une section distincte des fonds propres de la BiCJ. Il rassemble, dans les locaux de l'Hôtel de Gléresse, les ouvrages en provenance de l'ancienne bibliothèque du collège des Jésuites de Porrentruy, des établissements d'instruction supérieure qui lui ont succédé jusque dans la seconde moitié du 20^e s., et des collections d'origines diverses. En 1982, la Municipalité de Porrentruy, propriétaire historique de la bibliothèque du collège, a déposé la partie de ce fonds qui lui appartenait auprès du jeune Etat jurassien, lequel en a confié la gestion à la BiCJ, qui venait de naître.